

UNE AIDE FINANCIÈRE
DE 200 € PAR MOIS



LYCÉENS, APPRENTIS,

vous avez obtenu votre CAP, bac pro,
bac technologique, brevet professionnel



Vous
recherchez
votre
premier
emploi

arpe

Vous êtes boursier,
vous êtes apprenti
et disposez
de faibles ressources



Vous pouvez bénéficier
d'une aide pour la recherche
de votre premier emploi
pendant 4 mois

MODE D'EMPLOI POUR DÉPOSER VOTRE DEMANDE

à partir du 19 juillet après obtention de votre diplôme

1



Remplissez le formulaire
de demande en ligne sur
education.gouv.fr/arpe

2



Le formulaire vous
sera renvoyé par mail

3



Imprimez
le formulaire
et signez-le

4

Envoyez par courrier
à l'adresse indiquée
sur le formulaire de
demande imprimé
les pièces suivantes :



le formulaire
de demande



vos relevés
de notes
de l'examen⁽¹⁾



vos attestations de bourse⁽²⁾
ou l'avis d'impôt 2017
si vous êtes apprenti



une copie
de votre pièce
d'identité

(1) Pièces fournies par votre centre d'examen, (2) par votre établissement

Plus d'infos : education.gouv.fr/arpe